

# Construire une démarche de veille informationnelle

Année 2013-2014

*Séquence pédagogique proposée par Émilie Machin, professeure documentaliste au lycée polyvalent Léon Blum, au Creusot (71).*

[emilie.machin@ac-dijon.fr](mailto:emilie.machin@ac-dijon.fr)

L'objectif de la séance est de faire comprendre aux élèves les mécanismes de la veille documentaire et de leur faire découvrir les outils de curation les plus pertinents en vue de réaliser leur dossier de TPE.

## Modalités

### Classe/Niveau

- Lycée (Première)

### Disciplines impliquées

- Documentation
- Toutes

### Cadre pédagogique

- Accompagnement personnalisé

### Documents fournis à l'élève

- Tutoriels papier « Créer des alertes mails avec Google Alertes » et « Indexer des ressources numériques avec Pearltrees ».

### Outils Tice utilisés

- Google Alertes
- Pearltrees

### Production attendue

- Les élèves doivent être capables au terme de la séance de maîtriser les fonctionnalités de

## Compétences

### Concepts(s) info-documentaires visés (1)

- Besoin d'information, évaluation de l'information, moteur de recherche, recherche d'information, sélection de l'information, stratégie de recherche d'information

### Autres concepts

- Agrégateur de flux, curation, flux RSS, syndication de contenus, veille documentaire

### Objectifs disciplinaires et transversaux

- Maîtriser les fonctionnalités essentielles des outils de partage et de stockage
- Développer la curiosité et l'esprit d'initiative
- Développer une attitude critique et responsable vis-à-vis de l'information disponible
- Être autonome

### Objectifs documentaires et informationnels

- Évaluer – valider l'information
- Prélever l'information
- Questionner le sujet – problématiser
- Rechercher de l'information
- Restituer – communiquer
- Trier – sélectionner les documents
- Connaître les principes, les enjeux et les usages des alertes et de la syndication de contenus
- Sélectionner et organiser les ressources
- Prélever l'information pertinente et justifier ses choix
- Valider les sources

### Compétences du B2I

- Domaine 1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif
  - 1.1 : Construire des identités adaptées aux différents contextes (public, privé, professionnel, personnel)
  - 1.4 : S'inscrire et se désinscrire d'un service numérique (lettre d'information, réseau social, flux, etc...)
- Domaine 2 : Être responsable à l'ère du numérique
  - 2.1 : Comprendre et respecter les grands principes résultant de la loi informatique et libertés (droit à l'information, d'accès, de rectification des données, de suppression, d'opposition ; principes de finalité, de pertinence et de proportionnalité)
  - 2.5 : Utiliser les ressources du web en respectant le droit d'auteur et la propriété intellectuelle
- Domaine 4 : Organiser la recherche d'informations
  - 4.1 : Structurer un travail de recherche en définissant ses besoins, les outils à mobiliser,

- la démarche à mettre en œuvre
- 4.2 : Construire une veille numérique en utilisant des outils de veille adaptés (alertes, fils RSS, abonnements, podcast, etc...)

## Fiche PACIFI

- Attitudes
  - A5 : développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible
  - A6 : développer une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs
  - A7 : cultiver une attitude de curiosité
  - A10 : avoir conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre
- Capacités
  - C4 : s'informer, se documenter
  - C6 : apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance
  - C10 : rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser

## Modalités d'évaluation de l'élève

- En cours d'activité, en observant les réponses des élèves.
- Évaluation de leur implication dans l'activité demandée et du respect des consignes.

## Descriptif

### Mise en œuvre

- Une séance de deux heures, en classe entière, au CDI et en salle informatique.
- La première heure se déroule en classe entière puis les trois professeurs (professeur-documentaliste + deux professeurs d'AP) prennent chacun un groupe en responsabilité en salle informatique.

### Description

- présentation de la séance : objectifs, enjeux.

#### Partie 1

- définition, enjeux et objectifs de la démarche de veille documentaire via le support Prezi (<http://prezi.com/z8rmu4cgo2mk/ap-1ere-construire-une-demarche-de-veille-informationnelle/>).
- présentation de différents outils de veille que les élèves devront utiliser pour collecter, archiver, partager et diffuser les informations en vue de réaliser leur dossier documentaire.
- distribution des tutoriels. Explication des consignes de travail.

#### Partie 2

- mise en activité des élèves qui explorent au choix l'un des deux outils. Ils doivent au préalable créer un compte Gmail qui leur servira pour créer un compte Google Alertes

et/ou Pearltrees.

- Google Alertes : les élèves doivent interroger le moteur de recherche en testant différentes requêtes et paramétrer la fréquence de recherche d'information.
- Pearltrees : les élèves sont invités à créer un compte en respectant les consignes données par le professeur-documentaliste et à indexer les ressources numériques qu'ils jugent pertinentes.

## Bilan

- Très positif. Les élèves comme leurs professeurs ont découvert de nouveaux outils de présentation, de recherche d'information mais également de partage et de stockage. Des séances d'approfondissement sont prévues lors des séances consacrées aux TPE, plus particulièrement sur l'utilisation de Google Drive et Dropbox, en petits groupes d'élèves volontaires.

## Commentaires

- L'expérimentation a été conduite pour la première fois cette année, à ma demande. Le projet a été présenté l'an passé en conseil pédagogique, suite aux remarques des enseignants en charge des TPE concernant le manque de méthodologie des élèves (méconnaissance du portail documentaire e-sidoc, méconnaissance des fonds documentaires, méconnaissance des outils de recherche d'information, méconnaissance de la recherche d'information sur internet ...) et l'absence de réelle formation conduite par les professeurs-documentalistes lors des heures de TPE.

Il ne m'était cependant pas possible de proposer une progression à l'année. J'ai donc envisagé de mettre en place deux séances consacrées à la méthodologie de la recherche documentaire et aux outils de curation lors des heures d'accompagnement personnalisé, en début d'année scolaire, afin de dégager un maximum d'heures pour la réalisation du dossier documentaire.

- Les séances de TPE permettent d'évaluer la compréhension de la démarche présentée et la fréquence d'utilisation des outils présentés. Si les élèves maîtrisent très rapidement Pearltrees, ils ne sont pas satisfaits du service Google Alertes et avouent être rapidement submergés d'alertes mails bien souvent sans rapport avec leur(s) requête(s). Chaque heure de TPE est donc pour moi l'occasion de faire le point avec eux sur leurs recherches documentaires mais également de soulever et de résoudre les difficultés.